

**AUX ETUDIANT·E·S ERGOTHERAPEUTES**  
de 2<sup>ème</sup> année BSc – volée 2020-2023**Formation pratique niveau I**

Cher·ère·s étudiant·e·s,

Voici quelques informations relatives à votre prochaine période de formation pratique de niveau I, aux analyses de pratique s'y rapportant ainsi qu'aux étapes préparatoires.

D'abord quelques dates :

- La formation pratique durera 9 semaines effectives et se déroulera du **lundi 22 novembre 2021** au **vendredi 4 février 2022**. Cette période comprend 2 semaines de pause, du vendredi 24 décembre au vendredi 7 janvier comprenant vacances et fériés de fin d'année. Vous avez la possibilité de négocier le déplacement de ces jours de vacances avec l'établissement d'accueil.
- Une séance préparatoire au stage et aux analyses de pratique visant la clarification des attentes de stage et la préparation des objectifs de stage aura lieu le jeudi **7 octobre matin**, par groupe. La liste des groupes sera communiquée par email.
- Les analyses de pratique auront lieu les **10 et 11 janvier pour le groupe de Mme Clerc-Grimm, ou les 13 et 14 janvier pour les groupes de Mme Meyer et Mme Bourloud** Le premier jour, les cours débuteront à 9h00, puis vous vous organiserez avec vos enseignantes référentes pour l'horaire du second jour.
- La visite de stage aura en principe lieu juste avant ou juste après les deux jours d'analyses de pratique.
- La demi-journée d'analyse de pratique post-stage aura lieu le **lundi 21 février 2022** après-midi.

Vous serez suivi-e-s par votre enseignante référente : Mesdames Sylvie Meyer (sylvie.meyer@hetsl.ch), Gisèle Clerc-Grimm (gisele\_grimm@bluewin.ch) ou Emmanuelle Bourloud (emmanuelle.bourloud@ergo-gdv.ch) en fonction de la répartition des groupes, en principe selon vos lieux et domaines de stage.

Les informations relatives à l'organisation et les modalités du stage de niveau I et des analyses de pratique se trouvent dans les documents suivants, accessibles via Cyberlearn, en libre accès, en suivant le lien <https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=5451> :

- Fiche module Formation pratique niveau I
- Fiche module Intégration 2
- Descriptif des Analyses de pratique Niveau I
- Consignes pour les rapports de stage Niveau I
- Formulaire d'évaluation des analyses de pratique

Les informations générales relatives à la formation pratique figurent dans les autres documents également accessibles sur Cyberlearn, sous l'onglet bases réglementaires.

En ce qui concerne la séance préparatoire au stage et aux analyses de pratique du 7 octobre, celle-ci sera principalement consacrée à la production d'objectifs de stage en fonction du lieu choisi, des compétences à développer, de vos intérêts personnels et pourquoi pas de vos expériences de vie. Vous pouvez donc déjà réfléchir, pour cette date, à vos objectifs de stage, aux moyens de réalisation et aux modalités d'évaluation envisagées, selon le modèle du « *Contrat pédagogique tripartite* » (CPT) dont vous trouvez un exemplaire vierge sur Cyberlearn. Pour ce premier exercice, vous pourrez vous aider du document « *Explicatif du Contrat pédagogique tripartite* », également disponible sur Cyberlearn.

En vue de cette séance, merci de lire les documents relatifs à la formation pratique et aux analyses de pratique, en particulier les « *Directives d'application de la formation pratique de la filière bachelor en Ergothérapie de la HES-SO* » et le « *Manuel d'utilisation du formulaire d'évaluation de la formation pratique* ». Il vous est demandé de préparer les éventuelles questions que ces documents pourraient susciter. Lors de cette séance préparatoire, une information vous sera également donnée sur la supervision pédagogique, acte de formation complémentaire à la formation pratique. Vous trouverez également un document explicatif sur cyberlearn.

Vous devrez ensuite réaliser une visite du lieu de stage, avant votre entrée en fonction, selon vos disponibilités et celles de votre futur-e praticien formateur ou praticienne formatrice (PF). Pour programmer cette visite, merci d'attendre que je vous envoie un email vous autorisant à contacter votre PF sur le lieu de stage, vers mi-octobre. Lors de cette visite, vous pourrez discuter des aspects organisationnels du stage et prendre connaissance du lieu, afin de vous sentir plus à l'aise lors du démarrage du stage. Vous pourrez également déjà aborder la question des objectifs de stage avec votre PF.

Le contrat pédagogique tripartite sera finalisé durant la première semaine de stage entre vous et votre PF. Il sera ensuite envoyé, sous votre responsabilité, non signé, en format informatique, à votre enseignante référente, au plus tard pour le lundi 29 novembre (17h00). Après en avoir pris connaissance, votre enseignante référente signera et vous enverra le document par courriel (signature électronique ou scannée). En cas de demande de modification de sa part, elle vous enverra le document sans signature avec ses commentaires, sous format informatique. Il vous incombera alors de le modifier dans le sens de la demande puis de renvoyer la nouvelle version, toujours sous votre responsabilité, au plus tard au vendredi 3 décembre (17h00). Le document sera alors signé par l'enseignante référente puis vous sera ensuite retourné. Vous et votre PF signerez à votre tour le document. Vous conserverez l'original. A la visite de stage, si des modifications devaient être apportées au contrat, elles seront faites à la main sur votre original. A la fin du stage, ce document sera à remettre à l'enseignante référente en même temps que le rapport final. Vous et votre PF conserverez chacun-e une copie du CPT.

Je vous souhaite d'avance un très bon stage et reste à votre disposition pour toute question complémentaire.

Floriane Rebeaud



Responsable du module formation pratique